Afrique : quand la radio va, tout va

La radio, média africain par excellence, ne se développe correctement qu'en terrain démocratique. D'où les énormes disparités entre le Centre et l'Ouest du continent.

EYOUM NGANGUÈ

JOURNALISTE CAMEROUNAIS.

Six radios privées au Tchad, contre 100 au Mali. Comment s'explique ce gigantesque décalage? Les deux pays, pourtant, sont comparables à plus d'un titre: taille à peu près identiques (un peu plus de 1 200 000 km^2), pas d'accès à la mer, une colonisation française et de longues périodes de dictatures militaires après l'indépendance, en 1960. L'an dernier, ils figuraient tous deux parmi les pays les plus pauvres au monde (PIB/hab: Mali, 261$; Tchad, 240$).

«*L'environnement politique défavorable et les pesanteurs socioculturelles*» sont les deux freins au développement du pluralisme radiophonique, selon Gilbert Maoundodji, directeur de FM Liberté, la deuxième radio indépendante au Tchad, créée en 1999. «*L'action collective, les valeurs de liberté, de tolérance et de démocratie, ne sont pas encore totalement assimilées par les gouvernants. Cela crée un blocage et empêche toute initiative.*»

Le contexte politique déteint sur les ondes. Le Mali, qui a organisé des élections libres en 1992, tout en se dotant d'institutions démocratiques qui fonctionnent de manière satisfaisante, a connu sa première radio privée en mars 1991: Radio Bamakan. Elle a ouvert la voie à une myriade de chaînes: Radio Liberté, Radio Kayira, Klédu FM, etc. Le Tchad, quant à lui, s'est contenté, début 1993, d'une parodie de conférence nationale, qui n'a fait que renforcer le président Idriss Déby, arrivé au pouvoir par les armes. Là, même les radios confessionnelles ont eu du mal à percer. La première radio catholique, La Voix du paysan, est apparue en 1996. La radio laïque, Dja FM, n'a pu voir le jour que trois ans plus tard. À ces deux initiatives, s'ajoutent enfin aujourd'hui FM Liberté, Radio Brakos, la toute nouvelle Duji Lokar FM (Radio étoile du matin) et le projet de radio de l'hebdomadaire privé *L'Observateur*, qui est en passe d'aboutir.

Interview pour Radio Ndeke Luka, en République Centrafricaine.

Les radios victimes d'une instabilité chronique

Le cas tchadien est emblématique de cette Afrique centrale qui semblait avoir une longueur d'avance sur l'Afrique occidentale, quand Africa N°1, la première et unique radio panafricaine de langue française, était apparue au Gabon en 1980. Mais depuis la démocratisation des Etats africains, au début des années 1990, l'Ouest a connu une forte expansion des radios indépendantes, portant leur nombre à plus de 400, alors que les investissements privés dans le secteur audiovisuel restaient très timides dans la partie centrale du continent. Aujourd'hui, celle-ci a pris dix ans de retard en raison, essentiellement, d'une instabilité chronique. La plupart des pays de l'Afrique centrale comme la République Centrafricaine ou la République du Congo (Brazzaville) sont en proie à des foyers résiduels de conflits armés. Ou bien ils sont en guerre, comme le Rwanda, le Burundi ou la République Démocratique du Congo (RDC).

Dans l'Est de la RDC, par exemple, le peu de radios privées qui existaient avant la guerre (août 1998), ont été confisqués par les rebelles. L'émetteur de la radio Muungano, emporté pour «réparation» en Ouganda, en octobre 2000, n'est jamais revenu. Quand elle ne contrôle pas le contenu des émissions, la rébellion fait disparaître le matériel. Côté gouvernement, les méthodes sont tout aussi radicales. En septembre 2000, la Radio Télévision Kin Malébo (RTKM) a été purement et simplement nationalisée et trois chaînes de télévision privées ont été supprimées. Seules les radios religieuses sont tolérées, si elles s'abstiennent de traiter des sujets politiques.

Là où la guerre ne fait pas rage, comme en Guinée-équatoriale, au Gabon et au Cameroun, le pluralisme des médias est brimé par d'autres causes, de type institutionnel. Depuis 1990 et l'adoption de la loi régissant la liberté de l'audiovisuel, le

Cameroun a trouvé toutes sortes de subterfuges pour empêcher l'émergence des radios privés, à l'exception de radios rurales et communautaires lancées par l'Unesco ou l'Agence de coopération culturelle et technique (aujourd'hui, Agence intergouvernementale de la francophonie). C'est ainsi que Radio France Internationale (RFI), largement diffusée à travers le continent africain, est restée inaudible en FM à Yaoundé jusqu'en février 2001. «*Nous étions en rapport avec le Cameroun depuis 1992, dans le cadre d'un accord de coopération qui prévoyait l'installation de RFI dans les structures techniques de la radio nationale*», explique Hugues Salord, directeur des affaires internationales de RFI. «*Malheureusement, nous n'avons pas pu le conclure avant le décret du 3 avril 2000, qui a bénéficié non seulement à RFI, mais aussi à Africa N°1, à la BBC et à des radios privées locales.*»

Le fantôme des Mille Collines

Non seulement la signature du décret d'application de cette loi a pris dix ans, mais encore les obstacles n'ont pas disparu. Les autorités ont multiplié les complications administratives, imposé des délais très courts de dépôt des candidatures (quatre mois) et exigé des sommes exorbitantes pour les licences d'exploitation (100 000 FF, dans un pays où le salaire moyen d'un fonctionnaire est de 800 FF). La plupart des projets ont ainsi été éliminés et une des radios qui opéraient jusqu'alors de manière expérimentale, Radio Soleil, a dû cesser d'émettre le 8 juin 2000.

Média gratuit et accessible à tous, la radio permet de toucher une plus large part de la population que la presse écrite (grâce à l'utilisation des langues et dialectes locaux). Du coup, elle inspire méfiance et hostilité aux dirigeants politiques qui ont tendance à maintenir le monopole public dans le secteur audiovisuel, pour contrecarrer une presse indépendante, proche de l'opposition et souvent virulente. A leurs yeux, les ondes constituent un enjeu stratégique fondamental, qu'ils sont prêts à défendre par tous les moyens. Pour preuve: le 22 février 1994, les blindés de l'armée gabonaise ont détruit les installations de Radio Liberté, sous prétexte qu'elle servait d'outil de propagande à l'opposition!

«*Radio Liberté? C'était radio diable [...] L'armée et les services de sécurité [...] ont été détruire leur installation. Depuis, on est revenu dans le jeu normal de la démocratie*», dit le président du Gabon, Omar Bongo, dans son livre *Blanc comme Nègre*[1]. Ses propos témoignent de la diabolisation des radios libres en Afrique centrale. Le fantôme de la Radio Télévision des Mille Collines (RTLM), qui avait joué un rôle central dans la mobilisation des auteurs du génocide de 1994 au Rwanda, rôde encore dans la région. Aujourd'hui, il sert de prétexte aux dirigeants politiques peu enclins à accepter la liberté des ondes dans leurs pays. Ils oublient qu'au début, cette radio était proche du pouvoir à Kigali. Résultat: dès qu'une radio tente de s'écarter du discours gouvernemental, elle est soupçonnée d'appel à la rébellion ou d'incitation à la haine tribale. Pour éviter ce risque, la Guinée équatoriale a pris des mesures radicales: pas une radio privée sur son territoire!

Dès qu'une radio s'écarte du discours gouvernemental, elle est soupçonnée d'appel à la rébellion

Outre le facteur politique, la faiblesse de la société civile a sensiblement contribué au ralentissement de l'arrivée des radios indépendantes sur la scène médiatique de l'Afrique centrale. Les ONG locales et les associations ne se prennent pas suffisamment en main. Elles interviennent peu dans le débat politique national. Il en résulte une sorte d'indifférence de la part des bailleurs de fonds étrangers, susceptibles d'aider à la création de radios, notamment par la formation du personnel et l'acquisition de matériel. «*J'ai obtenu une fréquence depuis l'année dernière, mais je n'ai pas les moyens de me procurer du matériel*», nous a confié Begoto Oulatar, directeur de *N'Djamena Bi-hebdo*, le plus célèbre journal du Tchad.

Les problèmes économiques eux aussi, entravent sérieusement l'activité des radios privées en Afrique centrale. Les chaînes publiques raflent la plus grosse part du pactole publicitaire, unique source de revenus des radios indépendantes, qui ne peuvent pas compter sur les redevances. De peur de s'attirer des ennuis, les entreprises évitent de passer leurs publicités sur les ondes réputées hostiles au pouvoir. Lors du colloque sur les médias pluralistes en Afrique centrale (Yaoundé, 1999), Makaga Virginus, représentante de la Radio Soleil gabonaise, née sur les cendres de Radio Liberté et suspendue cinq fois en quatre ans, expliquait la réticence des entreprises par le «*manque de complaisance de Radio Soleil vis-à-vis du pouvoir central, intimement lié aux milieux d'affaires*». La concurrence entre le privé et le public se joue donc aussi au niveau du porte-monnaie.

La sortie du tunnel

Mais il y a des raisons d'espérer. Grâce aux nouvelles technologies, le matériel devient plus léger, moins encombrant et ▶

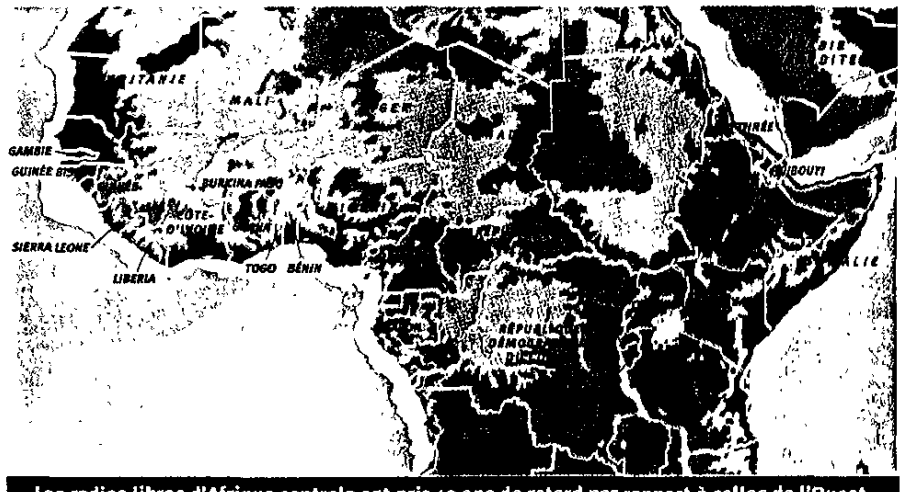

Les radios libres d'Afrique centrale ont pris 10 ans de retard par rapport à celles de l'Ouest.

LES EXCEPTIONS IVOIRIENNE ET TOGOLAISE

Contrairement aux autres pays de l'Afrique de l'ouest, la Côte-d'Ivoire et le Togo ont suivi des trajectoires identiques à celles des pays d'Afrique centrale: transition démocratique laborieuse, climat social délétère, absence de volonté politique de libéraliser les ondes ou de faire appliquer les lois existantes.
En 1993, la Côte-d'Ivoire n'a attribué des fréquences FM qu'à cinq radios, dont quatre étrangères (RFI, BBC, Africa N°1 et Nostalgie) et une proche du pouvoir. Depuis, seules des radios diocésaines ont été tolérées. Ce n'est que depuis 1998 que des autorisations sont octroyées (52 à ce jour), sous certaines conditions: rayon de diffusion limité à 10 km, interdiction d'émettre des programmes politiques, publicité limitée aux seules entreprises locales. Autant de freins à une réelle exploitation commerciale des radios.

Au Togo, la loi sur la libéralisation des ondes a bien été ratifiée le 30 novembre 1990, mais l'instance de régulation, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, n'a accordé aucune autorisation définitive. Les radios privées existantes émettent donc en toute «illégalité». Des initiatives comme Kanal FM, créée en août 1997, et Nana FM, lancée au grand marché de Lomé en août 1999, tentent de se développer, sans pour autant oser s'aventurer dans le domaine de l'information politique.
Ce flou juridique permet au régime togolais à la fois de se vanter d'un prétendu pluralisme radiophonique et de mieux contrôler les radios privés, au grand dam de l'Organisation togolaise des radios et télévisions indépendantes (Ortl), qui lutte pour une clarification du statut des radios privées à Lomé. ■

moins cher. L'accès direct à l'information que permet Internet amènera sans doute les autorités à desserrer l'étau. Et il est probable que l'évolution des mentalités, due à l'entrée progressive des radios étrangères (*RFI, BBC, Voice of America...*), finira par fléchir la rigidité politique.

Les radios locales issues d'organisations internationales et non gouvernementales, comme la Radio Ndeke Luka, en République centrafricaine, héritière de la radio des Nations Unies à Bangui, ou la Radio Sans Frontières-Bonesah FM, créée par des anciens de Radio Umwizero (initiative de l'Association pour l'action humanitaire) au Burundi, vont probablement. elles aussi, concourir à changer la donne. D'autant que des organismes internationaux comme l'Institut Panos, le Groupe de Recherche et d'échanges Technologiques (Gret), la Fondation Hirondelle ou *Search for Common Ground* qui ont contribué au pluralisme radiophonique en Afrique de l'ouest. commencent à se pencher sur l'Afrique centrale.

Dans la plupart des pays, le paysage audiovisuel est en train de se transformer. Au Cameroun, par exemple, la chaîne de télévision privée TV Max, née en août 2000, avait à peine deux mois d'existence, que la chaîne publique réajustait déjà ses programmes! Pourquoi les radios privées n'en feraient-elles pas autant? Si la région se dote d'un réseau d'associations et d'ONG qui œuvrent pour la promotion des radios indépendantes, on peut espérer que l'Afrique centrale rattrapera progressivement son retard. Le festival Fréquences Libres Kinshasa 2001, organisé du 19 au 22 mars dernier à l'initiative de Réveil FM de Kinshasa, qui a réuni plusieurs opérateurs d'Afrique centrale, a d'ores et déjà posé les jalons d'une organisation régionale de défense des droits des radios privées. ■

1. *Sorti en janvier 2001 aux Editions Grasset, à Paris.*

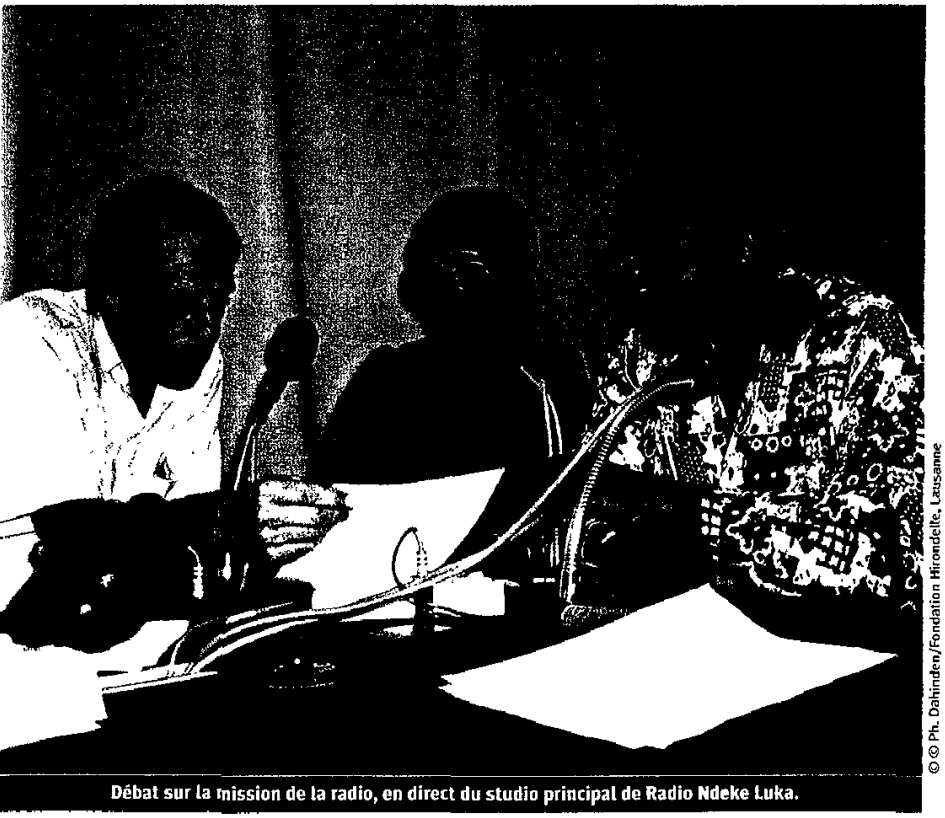

© Ph. Dahinden/Fondation Hirondelle, Lausanne

Débat sur la mission de la radio, en direct du studio principal de Radio Ndeke Luka.

+...

- Agence intergouvernementale de la francophonie, 13, quai André-Citroën 75015 Paris. France. http://agence.francophonie.org
- Institut Panos, 10, rue du Mail, 75002 Paris. France. http://www.globenet.org/panos
- GRET - Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques 211-213 rue La Fayette, 75010 Paris. France. http://www.gret.org
- Fondation Hirondelle, 3, rue Traversière, 1018 Lausanne. Suisse. http://www.hirondelle.org
- Search for Common Ground, 1601 Connecticut Ave. N.W. Suite 200 Washington, DC 20009. USA http://www.sfcg.org